

## ARGENTINE - Décrets relatifs à l'Etat d'urgence économique, sociale et écologique à la suite de la pandémie de covid-19

(Mis à jour au 30/11/2020)

Décret	Description	Secteur	Mesures
Décret 260/2020 du 12 mars 2020	Décret qui déclare l'urgence sanitaire	Présidence de la République	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Art 1 - Décrète l'urgence sanitaire</li> <li>• Art 3 – Définition de “zones affectées”, pays à haut risque</li> <li>• Art7 – Quarantaine obligatoire de 14 jours pour :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes en provenance de pays des zones à risque</li> <li>- Personnes qui ont été en contact avec ces voyageurs</li> <li>- Personnes avec des symptômes : fièvre + 1 autre symptôme</li> </ul> </li> <li>• Art 9 : suppression des vols avec les pays à risques pour 30 jours</li> </ul>
Résolution 108/2020 du 15 mars 2020	Résolution qui annonce suspension des classes	Ministère de l'éducation	Suppression des classes dans tout le pays jusqu'au 31 mars 2020
Décret 274/2020 du 16 mars 2020	Décret qui annonce fermeture des frontières	Présidence de la République	Fermeture des frontières pour 15 jours
Décret 297/2020 du 19 mars 2020	Décret qui déclare la quarantaine totale dans le pays	Présidence de la République	Quarantaine totale pour le pays jusqu'au 31/3 Seuls les services et activités indispensables (sécurité, santé, alimentation) fonctionneront. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gens doivent rester chez eux</li> <li>- Seules les sorties pour achat de vivres et médicaments sont autorisées</li> <li>- Tous les spectacles, ou réunions sont interdits</li> </ul>
Communication A6942 du 20 mars 2020	Communication décrétant un férié bancaire	BCRA (Banque Centrale)	Communication décrétant un férié bancaire jusqu'au 31 mars 2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune succursale ne sera ouverte au public</li> <li>- Les transactions bancaires électroniques seront maintenues, opérations de change incluses</li> </ul>
Résolution 219/2020 du 20 mars 2020	Résolution définissant les activités exemptes de quarantaine	Ministère du Travail	Résolution travail définissant la liste des « activités essentielles » et le personnel exempt de quarantaine

Disposition 3/2020 du 20 mars 2020	Disposition concernant les prix maximums	Ministère de Production	Disposition mettant en place un contrôle de prix maximums pour 30 jours sur la base des prix au 6 mars.
Instruction IG 1/2020 et IG 2/2020 du 20 mars	Instruction des douanes concernant les exportations et les importations.	Administration Fédérale des Revenus Publics (notamment la Direction Générale des Douanes)	Circulaire de la Direction des Douanes donnant l'instruction de traiter <b>prioritairement</b> les dossiers d'exportation de denrées périssables et les importations nécessaires aux « activités essentielles » (alimentations, médicaments, etc.). Ces activités sont à traiter prioritairement.
Décret 310/2020 du 23 mars 2020	Décret octroyant un Revenu Familial d'Urgence	Présidence de la République	Décret octroyant un Revenu Familial d'Urgence. Il s'agit d'un versement unique de 10.000 ARS (+/- 140 EUR) aux familles démunies et aux petits autoentrepreneur (travail souvent non déclaré).
Communication A6946 du 26 mars 2020	Communication annonçant des crédits aux PME pour le paiement des salaires	BCRA (Banque Centrale)	Communication de la Banque Centrale autorisant les institutions bancaires à octroyer des crédits aux PME pour le paiement des salaires de leurs employés. Le taux fixe de ce type de crédits ne pourra être supérieur aux taux de 24% sur base annuelle.
Décret 320/2020 du 29 mars 2020	Décret annonçant un gel des loyers et des expulsions locatives	Présidence de la République	Décret annonçant le gel de l'indexation des loyers jusqu'au 30 septembre 2020 et l'interdiction des expulsions locatives pour défaut de paiement jusqu'à la même date. Il faut savoir qu'en Argentine, la plupart des loyers sont indexés de 15% tous les 6 mois en raison de l'inflation galopante.
Décret 326/2020 du 31/03/2020	Fonds de garantie argentin	Présidence de la République	Création d'un fonds de garantie en faveur des très petites, petites et moyennes entreprises. Le fonds sera doté d'un montant de 30 milliards de ARS. Les garanties octroyées auront pour objectif de faciliter le remboursement de prêts contractés pour assurer le paiement des salaires, des contributions sociales et patronales et pour assurer la couverture des chèques différés. Seules les entreprises inscrites au Registre MiPyMES pourront en bénéficier
Décret 332/2020 du 1/04/2020	Programme d'aide d'urgence pour le Travail et la Production	Présidence de la République	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Report ou réduction du paiement des contributions patronales jusqu'à 95% du montant dû</li> <li>• Instauration d'une allocation compensatoire (50% du salaire) à charge de l'Etat en faveur des travailleurs</li> <li>• Mise en place d'un système intégrale d'allocations de chômage</li> </ul> Ces mesures ont été amplifiées le 19/04/2020. Elles pourraient être prolongées jusqu'au 30 octobre 2020 en

			fonction des secteurs impactés par le COVID-19.
Décret 333/2020 du 1/04/2020	Droits d'importation extra zone	Présidence de la République	Elimination des droits de douanes pour l'importation de biens dits critiques (alcool, matériel de laboratoire/pharmacie, gants, désinfectant, équipements et autres fournitures médicaux/sanitaires)
Décret 367/2020 du 13/4	Reconnaissance comme maladie professionnelle	Présidence de la République	Le COVID-19 est reconnu comme maladie professionnelle. Dès lors, les compagnies d'assurance des risques du travail doivent adapter leurs polices d'assurance et d'y inclure le Covid-19
Décret 408/2020 du 26 avril 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 10 mai 2020 inclus.
Décret 404/2020 du 26 avril 2020	Prolongation de la fermeture des frontières	Présidence de la République	Interdiction d'entrer sur le territoire national et prolongation de la fermeture des frontières jusqu'au 10 mai 2020.
Résolution 144/2020 du 27 avril 2020	Règlementation de l'activité aérienne commerciale	Administration Nationale de l'Aviation civile	Interdiction aux compagnies aériennes de commercialiser des billets d'avions pour des vols dits commerciaux dont la date serait antérieure au 1er septembre 2020
Décret 426/2020 du 30 avril 2020	Gel des tarifs de téléphonie fixe, mobile, internet et télévision	Présidence de la République	<p>Dans le cadre du décret 426/2020 instaurant l'Urgence Sanitaire, le gouvernement argentin a décidé de conférer aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) le statut d'« activité essentielle pour la population ».</p> <p>Dans le cadre de cette décision, le gouvernement argentin gèle les tarifs de téléphonie fixe, téléphonie mobile, télévision et internet jusqu'au 31 octobre 2020. Par ailleurs, les entreprises concernées s'engagent à ne pas procéder à des licenciements jusqu'à cette même date.</p>
Décision administrative 721/2020 du 5 mai 2020	Programme d'aide d'urgence pour le Travail et la Production	Chef de Cabinet de la Présidence argentine	<p>Extension des mesures prises dans le cadre du décret 332/2020 du 1 avril 2020.</p> <p>Les entreprises de plus de 800 employés pourront être incluses dans le Programme d'aide d'urgence pour le Travail et la Production. Ce programme prévoit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le report ou réduction du paiement des contributions patronales jusqu'à 95% du montant dû</li> <li>• L'instauration d'une allocation compensatoire (50% du salaire) à</li> </ul>

			charge de l'Etat en faveur des travailleurs
Décret 487/2020 du 18 mai 2020	Interdiction de licenciement pour 60 jours supplémentaires	Présidence de la République	Initialement instaurée début avril et jusqu'à fin mai via un premier décret, l'interdiction de licenciement vaut désormais jusqu'au 31 juillet.
Décret 493/2020 du 24 mai 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 7 juin 2020 inclus.
Résolution générale 4726/2020 du 27 mai 2020	Suspension du paiement des retenues à l'exportation	Administration Fédérale des Revenus Publics	Suspension pour 120 jours calendrier du paiement des droits de douanes à l'exportation (« retenciones »). Uniquement valable pour les PME.
Décret 528/2020 du 9 juin 2020	Double indemnisation pour les licenciements	Présidence de la République	Prolongation pour 180 jours du décret 34/29 du 13 décembre 2019 qui impose la double indemnisation pour tous les licenciements (sauf faute grave). Cette mesure ne vaut pas pour les contrats de travail postérieurs au 13 décembre 2019.
Disposition 2434/2020 du 16 mars 2020	Prolongation des droits de séjour temporaire pour les étrangers	Direction Nationale des Migrations	Prolongation automatique des droits de séjour temporaire pour les étrangers, et ce, pour 30 jours supplémentaires. Cette disposition est prolongée tous les mois depuis le 18 mars 2020.
Décret 544/2020 du 18 juin 2020	Interdiction aux banques de clôturer des comptes bancaires	Présidence de la République	Prolongation jusqu'au 31 décembre 2020 inclus du décret 312/2020 du 24 mars 2020 interdisant aux banques de clôturer ou de suspendre les comptes bancaires des particuliers et des entreprises.
Décision administrative 1133/2020 du 25 juin 2020	Programme d'aide d'urgence pour le Travail et la Production	Chef de Cabinet de la Présidence argentine	<p>Extension des mesures prises dans le cadre du décret 332/2020 du 1 avril 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le report ou réduction du paiement des contributions patronales jusqu'à 95% du montant dû</li> <li>• L'instauration d'une allocation compensatoire (50% du salaire) à charge de l'Etat en faveur des travailleurs</li> <li>• La possibilité d contracter un emprunt à taux zéro</li> </ul> <p>Extension des mesures jusqu'au 31 juillet 2020.</p>
Décret 576/2020 du 29 juin 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 17 juillet 2020 inclus.
Décret 714/2020 du 30 août 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 20 septembre 2020 inclus.

			<p>Les restrictions concernant le transport aérien de passagers restent en vigueur. Les vols internes sont suspendus. Seuls sont autorisés certains vols internationaux dits « spéciaux » soumis à autorisation préalable du Ministre argentin du Transport.</p>
Disposition 3025/2020 du 1 <sup>er</sup> septembre 2020	Déclaration sur l'honneur pour entrer et sortir du territoire national	Direction Nationale de Migrations	<p>Une déclaration sur l'honneur est exigée pour les personnes souhaitant et pouvant entrer et/ou sortir du territoire national argentin. Cette déclaration concerne l'engagement de respecter certaines mesures sanitaires (en condition de voyager, quarantaine obligatoire au retour, etc.) et réglementaires (aucun rapatriement en Argentine ne peut être demandé).</p> <p>La déclaration est à compléter online.</p>
Décret 745/2020 du 13 septembre 2020	Droits d'importation extra zone	Présidence de la République	<p>Extension des nomenclatures douanières bénéficiant de l'élimination des droits de douanes à l'importation.</p> <p>Comme pour le Décret 333/2020 du 1/04/2020, cette mesure concerne des produits sanitaires et médicaux (médicaments et équipements).</p>
Décret 754/2020 du 20 septembre 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	<p>Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 11 octobre 2020 inclus.</p> <p>Les restrictions concernant le transport aérien de passagers restent en vigueur. Les vols internes sont suspendus. Seuls sont autorisés certains vols internationaux dits « spéciaux » soumis à autorisation préalable du Ministre argentin du Transport.</p>
Décret 761/2020 du 23 septembre 2020	Prolongation de l'interdiction de licenciement pour 60 jours supplémentaires	Présidence de la République	<p>Prolongation de l'interdiction de procéder à des licenciements (pour toute entreprise) jusqu'au 30 novembre 2020.</p> <p>Cette mesure est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.</p>
Résolution générale 4826/2020 du 28 septembre 2020	Suspension du paiement des retenues à l'exportation	Administration Fédérale des Revenus Publics	<p>Prolongation de la suspension de paiement des droits de douanes à l'exportation (« retenciones ») jusqu'au 31 octobre 2020. Uniquement valable pour les PME.</p>
Décision du 7 octobre 2020	Approbation du test rapide NEOKIT PLUS	ANMAT	<p>Approbation par l'ANMAT (Agence Nationale des Médicaments, Aliments et Technologie médicale) du kit de dépistage rapide NEOKIT PLUS de fabrication nationale.</p>
Résolution 221/2020 du 14 octobre 2020	Autorisation de reprise des vols	Ministère du Transport	<p>La reprise des vols commerciaux internes sera progressive en fonction de la situation</p>

	commerciaux internes		épidémiologique dans chaque province argentine. Par ailleurs, les voyageurs sont soumis aux restrictions d'entrée et de sortie des différentes provinces argentines.
Résolution 222/2020 du 14 octobre 2020	Autorisation de reprise des services de transports routiers et ferroviaires interurbains et internationaux	Ministère du Transport	La reprise des services de transports routiers et ferroviaires interurbains et internationaux sera progressive en fonction de la situation épidémiologique dans chaque province argentine.  Les passagers devront disposer du permis de circulation les autorisant à voyager. Par ailleurs, les voyageurs sont soumis aux restrictions d'entrée et de sortie des différentes provinces argentines.
Disposition 3323/2020 du 16 octobre 2020	Prolongation des droits de séjour temporaire pour les étrangers	Direction Nationale des Migrations	Prolongation automatique des droits de séjour temporaire pour les étrangers, et ce, pour 30 jours supplémentaires. Cette disposition est prolongée tous les mois depuis le 18 mars 2020.
Décret 814/2020 du 25 octobre 2020	Confinement social, préventif et obligatoire	Présidence de la République	Prolongation du confinement social, préventif et obligatoire jusqu'au 8 novembre 2020 inclus.
Résolution générale 4843/2020 du 28 octobre 2020	Suspension du paiement des retenues à l'exportation	Administration Fédérale des Revenus Publics	Prolongation de la suspension de paiement des droits de douanes à l'exportation (« retenciones ») jusqu'au 30 novembre 2020. Uniquement valable pour les PME.
Décision administrative 1949/2020 du 28 octobre 2020	Ouverture des frontières pour touristes des pays limitrophes	Chef de Cabinet des Ministres	A partir du 1 <sup>er</sup> novembre, les personnes (nationaux et résidents) provenant de pays limitrophes (Brésil, Chili, Uruguay, Bolivie et Paraguay) pourront entrer sur le territoire argentin à des fins touristiques.  Ces personnes devront introduire une Déclaration Jurée en format électronique, apporter la preuve d'un test PCR négatif (de moins de 72 heures) et disposer d'une assurance médicale couvrant le risque de COVID.  Il s'agit d'un projet pilote visant à tester la capacité de l'Argentine d'accueillir des touristes étrangers en temps de pandémie.
Résolution 243/2020 du 29 octobre 2020	Autorisation de reprise des vols commerciaux internationaux	Ministère du Transport	La reprise des vols commerciaux internationaux sera progressive.  Dans un premier temps, seuls les ressortissants argentins et les résidents étrangers pourront entrer dans le pays. Ils devront se placer en quarantaine stricte sans

			<p>sortir de leur logement pendant 14 jours et utiliser l'application « Cuidar » du Ministère de la Santé argentin pendant cette période.</p> <p>Les programmes de vols sont soumis à l'approbation de l'ANAC (Administration Nationale de l'Aviation Civile).</p>
Décision administrative 1995/2020 du 5 novembre 2020	Reprise des activités académiques en présentiel	Chef de Cabinet des Ministres	Annonce de la reprise progressive des cours en présentiel dans les universités et les instituts universitaires.
Décret 875/2020 du 7 novembre 2020	Distanciation sociale, préventive et obligatoire	Présidence de la République	Instauration de la « distanciation sociale, préventive et obligatoire » à la place du « confinement social, préventif et obligatoire ». Ce nouveau vocable traduit un assouplissement des mesures de prévention dans la lutte contre le COVID-19. Sous réserve de modification ultérieure, la « distanciation sociale » est en vigueur jusqu'au 20 décembre 2020.
Décret 891/2020 du 13 novembre 2020	Prolongation de l'interdiction de licencier pour 60 jours supplémentaires	Présidence de la République	<p>Prolongation de l'interdiction de procéder à des licenciements (pour toute entreprise) jusqu'au 31 janvier 2020.</p> <p>Cette mesure est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.</p>
Disposition 3611/2020 du 17 novembre 2020	Prolongation des droits de séjour temporaire pour les étrangers	Direction Nationale des Migrations	Prolongation automatique des droits de séjour temporaire pour les étrangers, et ce, pour 30 jours supplémentaires. Cette disposition est prolongée tous les mois depuis le 18 mars 2020.

Pour toute information supplémentaire concernant l'Argentine, contactez le bureau de l'AWEX à Buenos Aires : [buenosaires@awex-wallonia.com](mailto:buenosaires@awex-wallonia.com)